



PROTOCOLE HERMÈS

Déroulement carrière des opérateurs



1

ACCÈS AE

Dès 3 ans
d'ancienneté

RETOUR SUR L'AVENANT

L'UNSA GROUPE RATP a demandé le passage du complément mensuel de bonification à 50€, **sans aucun soutien des autres OS présentes.**

Il ne sera donné que 35€ aux agents concernés, pour le passage de métier de base en métier de développement (en attente de leur niveau) .

Durant la réunion intersyndicale, l'UNSA GROUPE RATP a demandé et obtenu le passage des AE dès 3 ans d'ancienneté.

Lors de la prochaine négociation du protocole HERMÈS, l'UNSA GROUPE RATP portera des ambitions fortes pour les agents.

2

AVENANT

Couvre la période du
1er janvier au 31
décembre 2025

**Pour l'UNSA GROUPE RATP, Le déroulement de carrière
et la rémunération des opérateurs sont 2 choses
indissociables!**

